



PLAYING IT SAFE: ASBESTOS

part of the Safe Home Renovations series

Asbestos is a naturally occurring mineral that was widely used in building materials prior to 1980 because it is soft and can withstand heat. Asbestos fibres are tiny and very hazardous if breathed in or swallowed. Tiny amounts of asbestos are known to cause cancer in humans. There is probably no safe level of exposure to asbestos.

Renovation activities such as sanding, sawing, or scraping asbestos-containing materials or surfaces can release fibres into the air. Fibres can also be released if older asbestos-containing products are damaged, moved, taken apart or cleaned.

Asbestos-containing products may be present in homes built or renovated before 1980. After 1980, most asbestos uses ended because of safety concerns. Areas in a pre-1980 home that may contain asbestos include ceiling tiles, old vinyl flooring, textured paints, and stove, furnace, and pipe wrapping or taping. Prior to the 1960s, asbestos shingles were often used for exterior siding, especially on the Canadian Shield where forest fires are common. Vermiculite (another mineral used in insulation) manufactured before 1990 can also contain asbestos fibres.

Childproofing Tips:

- If asbestos-containing products in your home are in good condition and are not falling apart or damaged (such as exterior shingles or furnace pipe-wrap in the basement), leave them alone. You can also cover them up to avoid future damage or disturbance.
- During renovations, to identify and/or remove asbestos-containing materials, find a qualified professional in the phone book under Asbestos Abatement.
- Extreme care is necessary to remove or repair asbestos-containing materials. **Hire a professional. Do not do it yourself.**

Where Can You Get More Information?

CPCHE's web site
www.healthyenvironmentforkids.ca

Health Canada
Asbestos and Your Health
www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/environ/asbestos-amiante_e.html

Canada Mortgage and Housing Corporation
Asbestos Fact Sheet
www.cmhc-schl.gc.ca/en/co/maho/yohoyohe/inaiqu/inaiqu_001.cfm
Phone: 1-800-668-2642

March 2008

Disclaimer: The inclusion of websites on this fact sheet does not constitute a commercial endorsement of products or services offered.

CPCHE grants permission to reprint properly credited excerpts from its resources for educational purposes only. Please include CPCHE's web site address www.healthyenvironmentforkids.ca in the citation. CPCHE does not grant permission for use of its resources for commercial purposes.



www.healthyenvironmentforkids.ca



The Canadian Partnership for Children's Health and Environment (CPCHE) is a group of organizations that have been working together since 2001 to protect children's health from environmental exposures and toxic chemicals.

For more information, contact:



NE PRENONS PAS DE RISQUE : L'AMIANTE

Une fiche de la collection *Rénover en sécurité*

L'amiante est un minéral d'origine naturelle qui a été largement utilisé dans les matériaux de construction avant 1980 à cause de sa souplesse et de sa résistance à la chaleur. Les fibres d'amiante sont minuscules et très dangereuses si elles sont respirées ou avalées. Même de petites quantités d'amiante sont reconnues comme causant le cancer chez les humains. Il n'y a probablement pas de niveau d'exposition à l'amiante qui soit sans danger.

Les travaux de rénovation tels que le sablage, le sciage et le grattage de surfaces ou de matériaux renfermant de l'amiante peuvent dégager des fibres dans l'air. Des fibres peuvent aussi être dégagées si de vieux produits contenant de l'amiante sont endommagés, déplacés, démantelés ou nettoyés.

Des produits renfermant de l'amiante peuvent se trouver dans les maisons construites ou rénovées avant 1980. Depuis 1980, la plupart des utilisations d'amiante ont cessé par mesure de sécurité. Dans une maison construite avant 1980, on peut retrouver de l'amiante dans les carreaux de plafond, les vieux revêtements de sol en vinyle, les peintures texturées, ou les isolants et les calfeutrages de poêle, de fournaise et de tuyau. Avant les années 1960, des bardeaux d'amiante étaient souvent utilisés comme revêtement extérieur, particulièrement dans les régions du bouclier canadien où les feux de forêt sont courants. La vermiculite (un autre minéral utilisé pour l'isolation) fabriquée avant 1990 peut aussi renfermer des fibres d'amiante.

Conseils pour la santé des enfants :

- Si votre maison a des produits renfermant de l'amiante en bonne condition ou qui ne sont pas endommagés ou désagrégés (tels que les bardeaux extérieurs ou les isolants des conduits de la fournaise au sous-sol), ne les touchez pas. Vous pouvez aussi les recouvrir afin de prévenir les dommages ou les troubles éventuels.
- Au cours des rénovations, pour identifier et/ou enlever des matériaux renfermant de l'amiante, recherchez un professionnel qualifié dans le bottin téléphonique sous la rubrique : Amiante - Réduction & enlèvement.
- Il est essentiel de suivre des mesures de sécurité rigoureuses pour enlever ou réparer les matériaux renfermant de l'amiante.
Engagez un professionnel. Ne le faites pas vous-même.

Pour plus d'information :

Le site du PCSEE

www.environnementsainpourenfants.ca

Santé Canada

Risques pour la santé associés à l'amiante

www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/environ/asbestos-amiante_f.html

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Feuille d'information sur l'amiante

[www.cmhc-](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/enlo/vosavoma/quaiin/quaiin_001.cfm)

[schl.gc.ca/fr/co/enlo/vosavoma/quaiin/quaiin_001.cfm](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/enlo/vosavoma/quaiin/quaiin_001.cfm)

Tél : 1-800-668-2642

Mars 2008

Avertissement : La mention de sites Web sur ce feuillet d'information ne constitue pas une promotion commerciale des produits ou services offerts.

Le PCSEE permet de réimprimer des extraits de ses ressources à des fins éducatives seulement pourvu que soit indiquée la source de l'information. Veuillez inclure notre adresse de site Web. Le PCSEE ne permet pas l'utilisation de ses ressources à des fins commerciales. © PCSEE, 2008.

partenariat canadien pour la santé



www.environnementsainpourenfants.ca



Le **Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement (PCSEE)** est un regroupement multisectoriel d'organisations formé en 2001 dans le but d'oeuvrer à la protection de la santé des enfants contre les expositions environnementales et les produits chimiques toxiques.

Pour plus d'information: